

FORMATEUR ET REFERENT FORMATION CONDUITE ET SECURITE ROUTIERE

L'école associative d'apprentissage au code de la route et à la conduite s'adresse aux personnes majeures rencontrant des difficultés sociales, professionnelles ou d'apprentissage :

- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires des minimaux sociaux
- Salariés des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Jeunes de – 25 ans suivis par les Missions Locales
- Habitants des quartiers prioritaires

FORMATEURS

Jean-Marc POUSSANGE : Autorisation enseigner **A1303600080**

Permis B-B1

Validité : 19/02/2025

Véronique DAVID : Autorisation enseigner **A0203600300**

Permis B-B1-BE-C1

Validité: 04/06/2026

Jérôme CHARPENTIER : Autorisation enseigner **A0203600230**

Permis B-B1

Validité : 17/02/2026

MOBD'EMPLOI : agrément I 2203600010

REFERENTS

Référents pédagogiques

- ⇒ Théorie : Cours de code Jean-Marc POUSSANGE
- ⇒ Pratique : Cours de conduite Véronique DAVID

Référent handicap : Véronique DAVID et Jean-Marc POUSSANGE

- ⇒ Théorie : Cours de code
- ⇒ Pratique : Cours de conduite

Suivi des bénéficiaires : Jean-Marc POUSSANGE ,Véronique DAVID

- ⇒ Suivi de l'évolution de la formation
- ⇒ Préparation et suivi administratif

La reconnaissance « handicap » est définie par les organismes qui effectuent les prescriptions.